



547

5 n^{os} par an



Toussaint Louverture

Vers l'abolition de l'esclavage

ICEM

Pédagogie FREINET





Toussaint Louverture

Vers l'abolition de l'esclavage

N° 547

Octobre 2013

5 numéros par an

+ 15 fiches document@ires

+ accès à l'encyclopédie numérique

pour enfants 45 €

Couverture : photo de Lysiane Gauthier.

**Œuvre collective réalisée,
écrite, éditée et diffusée sous la
coordination de l'ICEM
Pédagogie Freinet.**

Responsable du projet :
Laurent Despaux.

Ce projet a été lu et testé par les élèves de :
cycle 3, école du marronnier, Brévans (39),
CM, école J. Prévert Nueil-les-Aubiers (79),
cycle 3, école de la Salvétat Belmontet (82),
cycle 3, école Labori Paris 18° (75),
cycle 3, école de Gron (89),
CM, école de Villeneuve la Comtesse (17),
CM, école de St Paul les Landes (15),
CM, école du Saut du cerf (88).

Des enseignants ont participé à ce projet :
Monique et Christian Bertet, Ninon Bives,
Hélène Bouisset, Michel Colas,
Cécile Duchastener, Sabine Gessains,
Maryvonne Gloaguen, Olivier Grémion,
Henry Landroit, Valérie Le Goff,
Jean-Pierre Nicolas, Jean-Clause Saporito,
Frédéric Tijou, Laure Zulian.

Remerciements à :
Jacques de Cauna et François Hubert
pour leur lecture critique,
au Musée d'Aquitaine de Bordeaux pour
l'autorisation de publications de leurs photos,
et à la Conservation départementale du Patrimoine
et des Musées du Gers pour la photo de la page 16.

Ce travail a été coordonné par : Michel Colas (contact : btj@icem-freinet.org).

Sommaire

- 4 La traite des noirs**
- 6 Les esclaves**
- 8 La condition des esclaves**
- 10 Les habitations**
- 12 Les propriétaires**
- 14 L'affranchissement de Toussaint**
- 16 La société de Saint-Domingue**
- 18 La révolte des esclaves**
- 20 Vers l'indépendance**
- 22 L'emprisonnement**
- 24 Si tu veux savoir...**



Ce logo indique un complément
disponible sur encyclop.

Revue imprimée par : Imprimerie du Bocage (85 - France).

Iconographie : Michel Colas : p.5 (haut) - Laurent Despaux : p.13 (bas), p.16 (Origine : musée des Beaux-Arts de Mirande), p.17 - Jean-Michel Pourchet : p. 22.
Les autres photos sont de Lysiane Gauthier, mairie de Bordeaux, collections musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Né esclave dans l'île de Saint-Domingue, **Toussaint Louverture** est devenu le symbole de la lutte contre l'esclavage. Il a pris la tête de nombreuses révoltes pour obtenir la fin de l'esclavage.

Saint-Domingue est l'île espagnole découverte par Christophe Colomb en 1492. Elle est d'abord connue sous le nom de *Hispaniola*. La partie ouest devient française en 1697. Quelques mois après la mort de Toussaint Louverture, elle devient indépendante sous le nom de Haïti. Elle est la 1^{ère} République noire du monde.

Dans cette BTJ, en suivant la vie de Toussaint, tu vas découvrir la vie dans une colonie française et les événements qui ont amené la France à abolir l'esclavage dans ses territoires.



Les encadrés verts avec ce logo racontent plus précisément la vie de Toussaint Louverture et de sa famille.

Possessions coloniales des Antilles et de l'Amérique centrale en 1789.

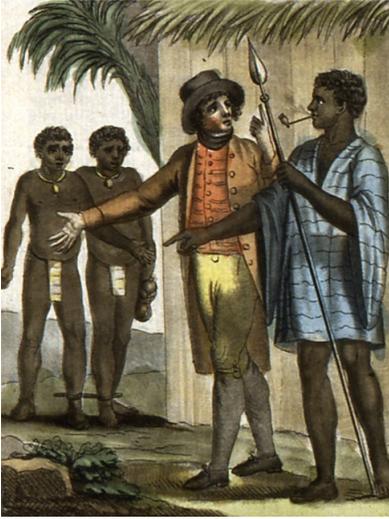


Les mots-clés...

Colonisation, esclavage, Haïti, métissage, Saint-Domingue, Toussaint Louverture, traite des noirs.



La traite des noirs



Marchand d'esclaves de Gorée.

En Amérique,
pour cultiver
la canne à sucre,
les propriétaires
ont besoin
de nombreux
esclaves.

Du XVI^e au XIX^e siècle, douze à quinze millions d'hommes, de femmes et d'enfants africains sont transportés dans des conditions inhumaines jusqu'en Amérique. Vendus par des négriers*, ils travaillent comme esclaves dans de grandes plantations de coton, de canne à sucre, de café...

Des bateaux partent des ports européens (Liverpool, Nantes, Londres, Bordeaux...) pour l'Afrique. Ils emportent des armes, de l'alcool, des tissus, de la quincaillerie qui seront échangés contre des esclaves. Ceux-ci sont souvent capturés par des marchands d'esclaves africains. Ils sont embarqués de force sur des bateaux en partance pour l'Amérique.

Sur le nouveau continent, ils sont vendus à des colons** européens. Les bateaux repartent vers l'Europe chargés de sucre de canne, de café, de cacao...

Ce commerce (appelé commerce triangulaire) fait la fortune des propriétaires des plantations, des armateurs de navires et enrichit des villes comme Bordeaux ou Nantes.

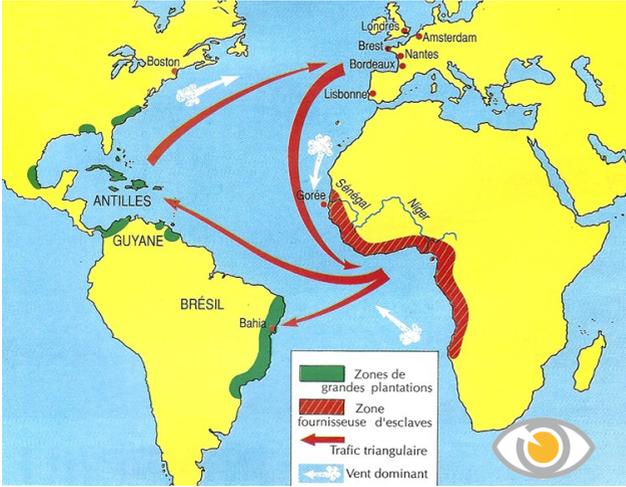
Négrier* : commerçant qui pratique le trafic d'esclaves.

Colon** : personne qui quitte son pays pour aller exploiter une terre et faire du commerce ailleurs.



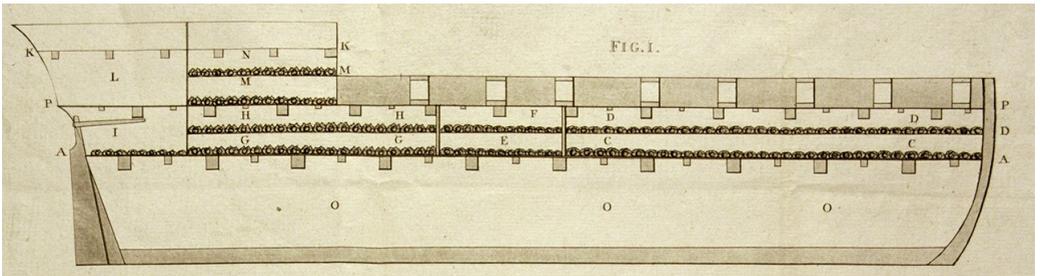
Le grand-père de Toussaint Louverture Gaou-Guinou a été un personnage important du royaume d'Allada au Bénin.

Le père de Toussaint, Dégouénon-(Gaou)-Hippolyte a été fait prisonnier, transporté en bateau jusqu'à l'île de Saint-Domingue et vendu comme esclave.

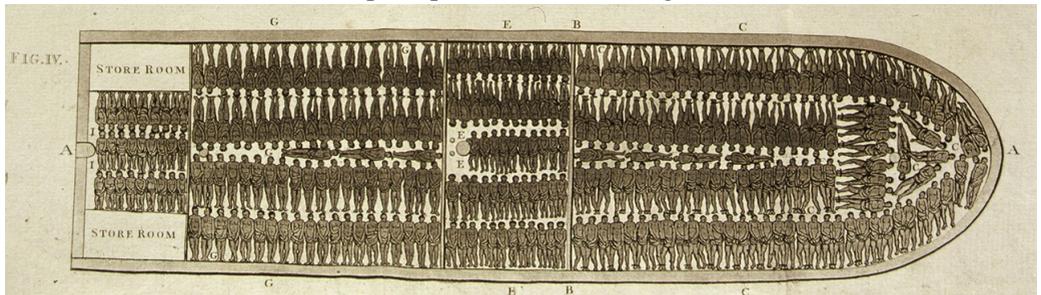


Durant le commerce triangulaire de la traite des noirs, la France a organisé plus de 4000 expéditions négrières et déporté 1 400 000 personnes environ.

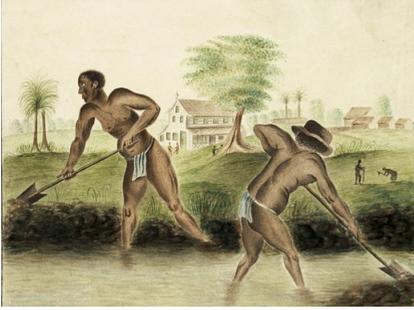
Maison des esclaves sur l'île de Gorée au large de Dakar (Sénégal-Afrique).



Coupe et plan d'un bateau négrier.



Les esclaves



Esclaves creusant un canal.

Un esclave
appartient à
son maître
comme
une machine,
un meuble,
un animal.

Un esclave fait partie officiellement du « mobilier ». Il perd même son identité puisque son nom africain est remplacé par un prénom* catholique.

Il existe plusieurs catégories d'esclaves :

- **Les nègres** de culture** ont les conditions de travail les plus difficiles. Ils travaillent toujours durement, du lever au coucher du soleil.

- **Les nègres domestiques** sont les cochers, les valets, les cuisinières, les servantes, les blanchisseuses, les bonnes d'enfants, les filles de basse-cour... Leurs conditions de vie sont plus acceptables mais restent soumises au bon vouloir de leur maître ou maîtresse.

- **Les nègres à talents** sont les ouvriers spécialisés (charpentiers, tonneliers, maçons...) contremaîtres ou chefs d'atelier. Ils ont été retirés des cultures pour leurs aptitudes manuelles ou intellectuelles.

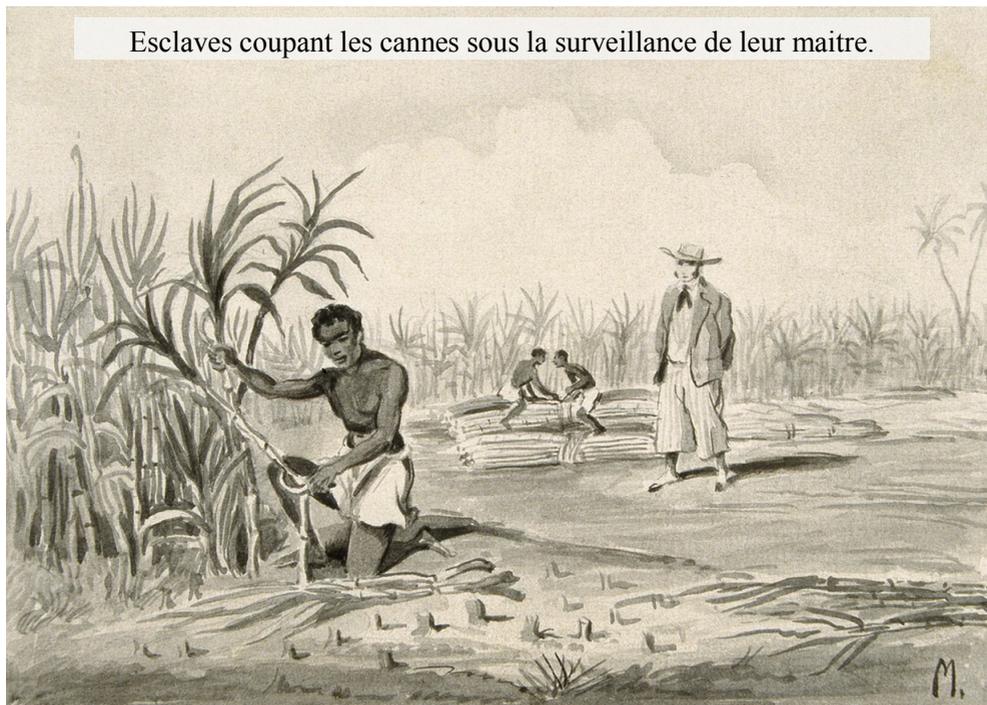
* Toussaint est un prénom catholique, surtout employé aux Antilles.

** Nègre : personne noire employée autrefois comme esclave. Ce terme est aujourd'hui péjoratif.

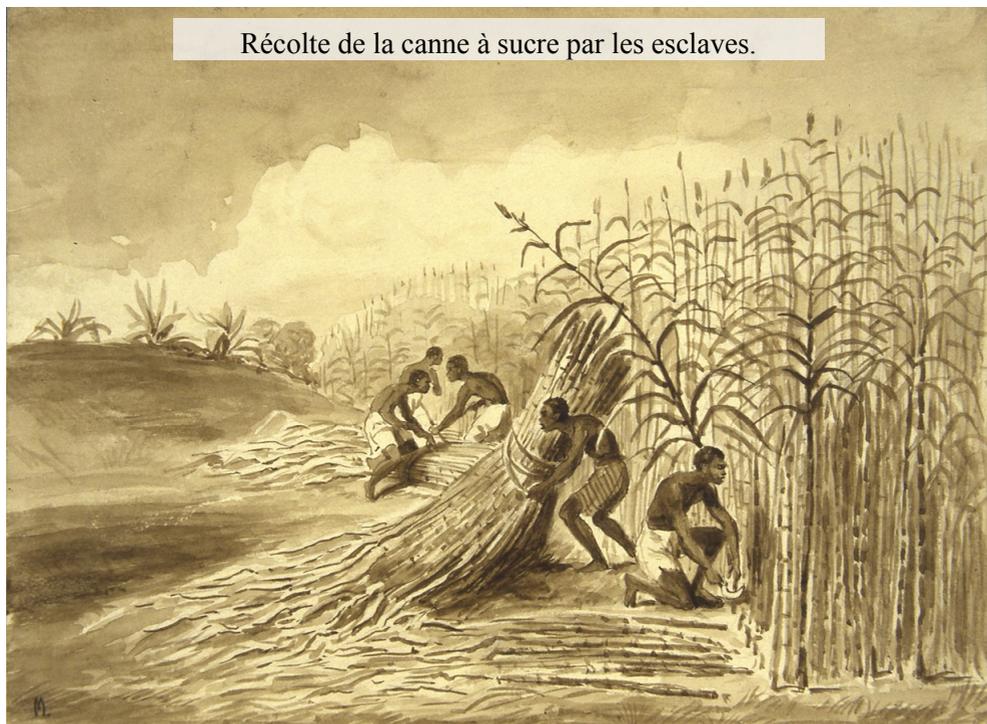


Toussaint est né à Saint-Domingue, dans la plantation Bréda, sans doute en 1743, de Déguénon-Hippolyte et de Pauline, esclave elle aussi. Toussaint s'appelle Toussaint à Bréda. Comme ses parents, Toussaint est esclave. C'est un nègre domestique.

Esclaves coupant les cannes sous la surveillance de leur maitre.



Récolte de la canne à sucre par les esclaves.



La condition des esclaves



Un esclave fouette un autre esclave sous l'œil de leur maître.

La plupart
des esclaves
ont une vie
très rude.

Le tiers des nègres arrivant d'Afrique meurt durant les trois premières années : mauvais traitements, malnutrition, maladies, épuisement...

Les révoltes, les tentatives d'évasions sont nombreuses mais très durement réprimées. Les esclaves sont punis par le fouet. Les fugitifs repris portent des colliers de fer qui rendent difficile tout nouveau projet d'évasion.

Ceux qui ne sont pas repris deviennent des **nègres marrons**. Ils se cachent dans les bois, dans les montagnes, tous les lieux peu fréquentés. Ils sont obligés de voler pour pouvoir se nourrir.

À Saint-Domingue, le nègre marron Mackandal est resté célèbre. Il a tenu tête aux colons blancs pendant 18 ans mais, capturé, il est mort sur le bucher en 1758. Après, les gens disaient que c'était son esprit qui déclenchait les révoltes suivantes. Son nom donnait de l'espoir à la population esclave et des cauchemars aux colons blancs.



En 1685, sous Louis XIV, Colbert publie un texte qui règle la vie des esclaves dans les îles françaises. Cet ensemble de lois, connu sous le nom de Code noir, est fait normalement pour réprimer les abus et les mauvais traitements mais, en fait, il légalise l'esclavage et le commerce des esclaves.

Extraits
du
Code noir





Toussaint à Bréda a été gardeur d'animaux, employé aux écuries, cocher (ce qui lui a permis de bien connaître Saint-Domingue) puis « gardien du mobilier ».



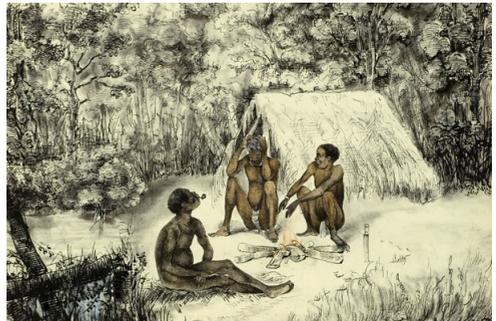
Châtiment des quatre piquets.

« Là, du lever du jour au coucher du soleil, avec un arrêt de deux heures au milieu de la journée, les ateliers d'esclaves, sous la surveillance de commandeurs noirs et d'économistes blancs, sarclent, cueillent, coupent ou fouillent la houe. Seuls les dimanches et les fêtes laissent en repos les champs et les travailleurs, et encore pas toujours... »

Extrait d'un ouvrage de Pierre Pluchon décrivant la dureté du travail des esclaves. « Le spectacle colonial », Histoire des Antilles et de la Guyane, Toulouse, Privat.



Le Code noir.



Trois nègres marrons.

Les habitations



Case à nègres.

Une habitation
est un domaine
agricole planté
de denrées
tropicales
où travaillent
les esclaves.

À Saint-Domingue, au début de la colonisation, les premiers colons cultivent le tabac et l'indigotier (plante qui produit une teinture bleue, l'indigo) qui demandent assez peu d'argent et peu de main-d'œuvre.

Comme les terres sont fertiles, pour s'enrichir davantage, les colons introduisent la culture de la canne à sucre.

Mais pour cela, il faut des machines (moulin à sucre, chaudière...) et beaucoup de travailleurs.

Des gouvernements de pays européens offrent à des personnes sans ressources la traversée de l'Atlantique contre un engagement de trois ans. Ils sont appelés les « trente-six mois ».

Comme cette main-d'œuvre blanche est insuffisante, il faut aller chercher une main-d'œuvre noire. Les habitations se développent, le nombre d'esclaves augmente rapidement.

* Main-d'œuvre : ensemble des ouvriers employés à un travail, ici tous ceux qui travaillent dans une habitation.



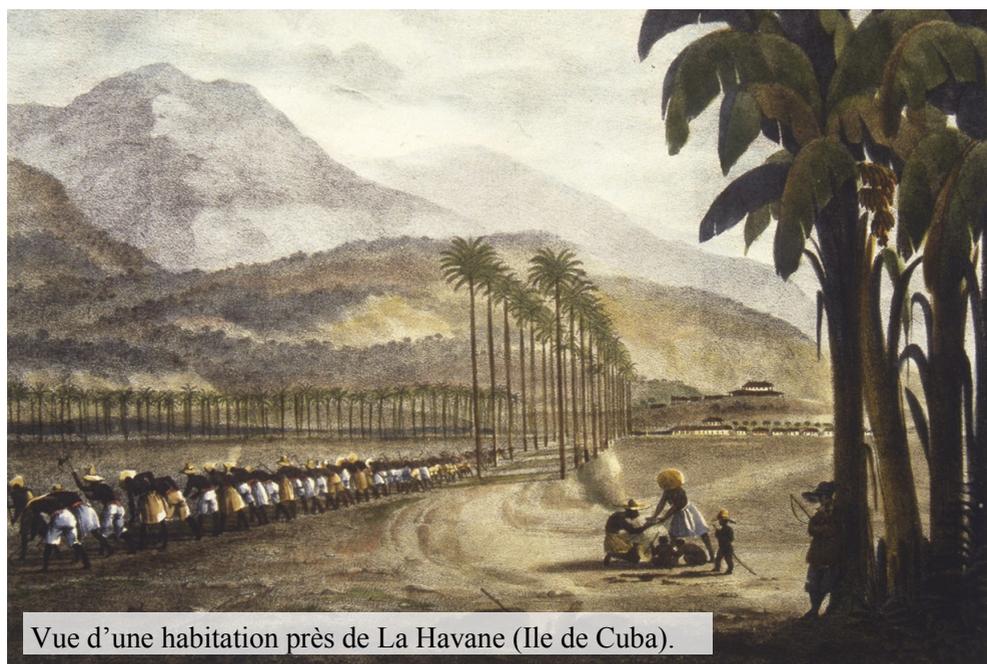
Au XVIII^e siècle, Saint-Domingue est considérée comme la colonie la plus riche du monde. Elle représente une importante source de richesse pour la France. Celle-ci s'y approvisionne en sucre, café, cacao et coton et y vend des produits issus de son agriculture : farine, vin, huile, chandelles, savon, ainsi que des marchandises fabriquées dans les usines.



Sucrerie de Saint-Domingue.



Toussaint à Bréda a appris à lire et à écrire. Il est devenu homme de confiance de son maître.



Vue d'une habitation près de La Havane (Ile de Cuba).

Les propriétaires



Une comtesse avec son négriillon.

Les propriétaires
des habitations
sont d'anciens
aventuriers ou
des officiers
qui ont fait
la guerre dans
les colonies.

Attirés par des revenus plus importants que la solde* qu'ils reçoivent du roi de France, des militaires achètent des plantations dans les colonies.

Ils y passent peu de temps, ils sont souvent absents de leur habitation. Ce sont des propriétaires absentéistes.

Pour gérer leur domaine pendant leur absence, ils nomment un procureur et un économiste.

Le procureur agit au nom et à la place du propriétaire. Il est responsable de tout ce qui peut arriver sur les terres de celui-ci et rend compte de tout ce qui s'y passe. Il prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement de la plantation.

L'économiste ou gérant est chargé de tenir toute la comptabilité de l'habitation.

D'autres postes sont confiés à des blancs : certains encadrent et surveillent les esclaves, d'autres sont ouvriers spécialisés...

* Solde : argent que reçoit un militaire.



Il n'y a pas que des aventuriers ou des officiers qui possèdent des habitations. Des propriétaires terriens de France achètent des terres dans les colonies pour gagner plus d'argent. Des Libres de couleur ou des Noirs possèdent un tiers des terres et un quart des esclaves.



Pantaléon de Bréda est lieutenant d'infanterie. Il s'installe à St-Domingue en 1696 et y fonde une plantation sucrière. Sa fille Marie-Anne de Bréda épouse le comte Jean-Louis de Noé, officier de marine. Ils donnent naissance à Louis-Pantaléon de Noé, d'abord lieutenant d'infanterie. Comme il est né à Saint-Domingue, c'est un créole. Il fait partie des propriétaires absenteïstes.



Un planteur.



Bayon de Libertat est procureur de l'habitation de Bréda puis de celle de Louis-Pantaléon de Noé. Il a joué un rôle important dans la vie de Toussaint.



Voir l'arbre généalogique des familles Bréda et Noé, les propriétaires des habitations où a travaillé Toussaint Bréda.



Le château de l'Isle-de-Noé (Gers) où est né Jean-Louis de Noé en 1691.

La société de Saint-Domingue



Des Amérindiens,
des Européens,
des Africains
vivent à
Saint-Domingue.

La population de l'île Saint-Domingue est variée. Avant 1492, y habitent ceux que Christophe Colomb a appelé les Indiens (Amérindiens). Ensuite des Européens (Espagnols, Français, Anglais...) débarquent pour prendre possession des terres. Puis d'autres blancs viennent travailler chez ces propriétaires dans l'espoir de faire fortune. Les Français s'installent dans la partie ouest de l'île. L'esclavage introduit des Africains à partir du XVI^e siècle.

La présence des différentes populations entraîne des métissages :

- entre des indigènes (Amérindiens) et des nègres marrons ;
- entre des blancs et des noirs. Un mulâtre (ou mulâtresse) est issu(e) d'un parent blanc et d'un parent noir.

Les conflits entre ces différents groupes sont nombreux, les mulâtres se rapprochant soit des blancs, soit des noirs.

Outre la différence de couleur, il existe la différence de statut : d'un côté les hommes libres, de l'autre les esclaves.



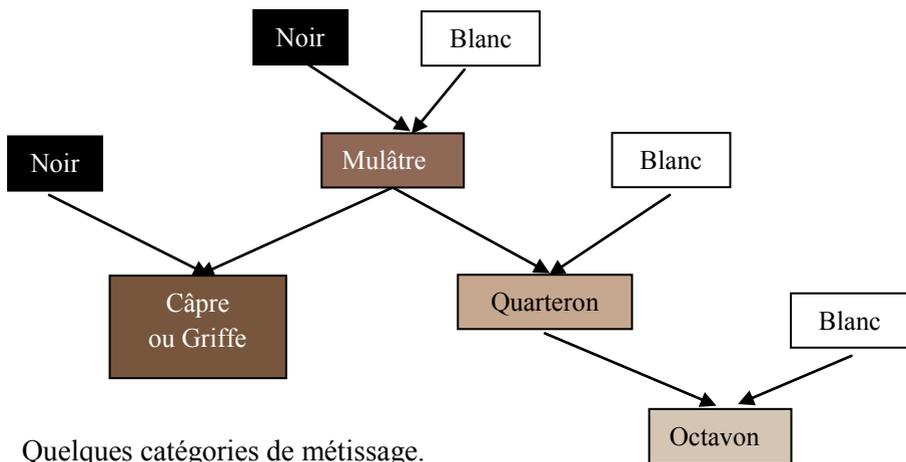
En 1789, Saint-Domingue compte plus de 500 000 esclaves pour 30 000 Blancs et autant de Libres de couleur.



Toussaint à Bréda s'est allié tantôt avec les mulâtres tantôt avec les blancs pour atteindre ses objectifs.



Danse d'esclaves... de différentes couleurs.



Quelques catégories de métissage.

L'affranchissement de Toussaint



La canne de Toussaint donnée par la famille du comte de Noé au musée de Mirande (Gers).

Toussaint Bréda
devient libre
vers 1776.



Les parents de Toussaint à Bréda jouissaient d'une « liberté de savane » c'est-à-dire du droit de circuler librement dans l'habitation. Ce droit n'est pas reconnu aux esclaves ordinaires.

Dans l'habitation du comte Louis Pantaléon de Noé, gérée par Bayon de Libertat, Toussaint apprend à lire et à écrire. Il devient nègre domestique. Il a une place de cocher qui lui permet de traverser le pays, d'en connaître la géographie, de rencontrer divers maîtres et esclaves. Un prêtre lui enseigne la religion catholique.

Vers 1776, Toussaint à Bréda est affranchi par le gérant Bayon de Libertat. Pour cela, le propriétaire de l'esclave doit payer une taxe au roi de France.

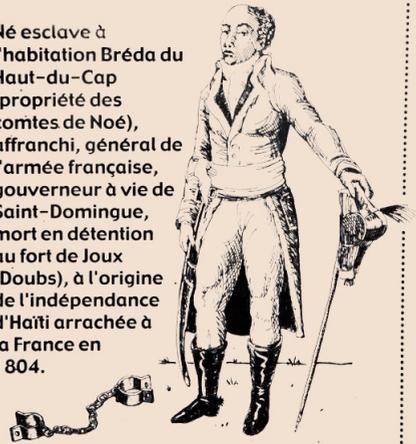
L'esclave Toussaint devient un **nègre libre** ou « libre de couleur ». Il possède désormais les mêmes droits, en théorie, que les autres Français. Au début, il continue à travailler sur l'habitation Bréda. Avec ses revenus, il prend à ferme (loue) une caféière, plantation de café, et les treize esclaves qui y vivent. Il achète au moins un esclave qu'il affranchira plus tard.



◀ Stèle de Toussaint Louverture dans le parc du château de l'Isle-de-Noé.

Toussaint Louverture

Né esclave à l'habitation Bréda du Haut-du-Cap (propriété des comtes de Noé), affranchi, général de l'armée française, gouverneur à vie de Saint-Domingue, mort en détention au fort de Joux (Doubs), à l'origine de l'indépendance d'Haïti arrachée à la France en 1804.



Plaque sur la maison d'Isaac Louverture, fils de Toussaint, à Bordeaux.



Plaque d'une place de L'Isle-de-Noé (Gers). Jean-Baptiste BELLEY a été le 1^{er} député noir (septembre 1793) à la Convention nationale à Paris. C'est un ami de Toussaint.

La révolte des esclaves



Extrait de la gravure
de la page droite.

L'esclavage
est aboli
dans les colonies
en 1794.

En aout 1789, la France vote la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Ce texte ne s'applique pas aux colonies. Cependant les habitants de Saint-Domingue en ont connaissance et plusieurs révoltes ont lieu. Certaines sont réprimées très cruellement.

En aout 1791, au cours d'une cérémonie vaudou* au Bois-Caïman, Boukman convainc les esclaves du nord de l'île de se révolter. Ce mulâtre devient le chef de cette révolte.

De nombreuses habitations sont brûlées, des centaines de Blancs sont massacrés. C'est le début de l'insurrection contre les colons blancs qui conduira plus tard à l'indépendance. Boukman est pris et décapité.

Le 29 aout 1793, Sonthonax, commissaire civil de la République française, proclame sous la pression la fin de l'esclavage à Saint-Domingue. Il faut attendre le 4 février 1794 pour que la République française abolisse l'esclavage dans toutes ses colonies.

* Vaudou : culte qui mélange des pratiques magiques et des rituels chrétiens.



La révolte des esclaves est si importante que les colons français font appel aux troupes anglaises pour mater la rébellion. Pour s'opposer à cette alliance, Sonthonax abolit l'esclavage sur l'île. Les anciens esclaves se rallient à la France pour conserver leur liberté. Saint-Domingue reste française.



Toussaint s'allie avec les Espagnols qui lui fournissent des armes. L'Espagne se bat contre la France révolutionnaire, et contre l'Angleterre qui veut prendre Saint-Domingue. Il devient officier des armées du roi d'Espagne. Son habileté au combat le fait surnommer Toussaint Louverture. À la tête de son armée de soldats noirs, il rejoint la République française en mai 1794. Il espère une abolition générale et officielle de l'esclavage.

Incendie de la ville du Cap Français en 1793.



Soulèvement des esclaves du nord à Saint-Domingue en 1791.



Vorstellung der auf der Französischen Colonie St. Domingo von denen schwarzen Sklaven eingeübte Französischen demokratische Freiheit, welche selbige durch unerhörte Grausamkeit zu erwerben gedachten. Sie rühten viele hundert Lössen und Zuckerpflanzungen und verbrannten die Mühlen, sie mizeldeten auch ohne Unterschied alle Weisse die in ihre Hände fielen, dabey ihnen ein weisses Kind zur Fahne dienke, schändeten Frauen und schlepten sie in elende Gefangenschaft, 1791. allein ihr Vorhaben wurde zu nichts.

Vers l'indépendance



Portrait du Général
Toussaint Louverture.

Toussaint
Louverture
veut obtenir
l'autonomie de
Saint-Domingue.

La colonie française de Saint-Domingue est ruinée par la guerre. Toussaint Louverture veut y rétablir la prospérité économique. Il distribue à des officiers noirs les habitations abandonnées par les colons mais il pense qu'il a aussi besoin des anciens propriétaires blancs.

Pour reconstruire Saint-Domingue, il veut donner à cette partie de l'île une certaine liberté par rapport à la métropole. Pour pouvoir faire du commerce, il signe une convention secrète avec l'Angleterre et les États-Unis.

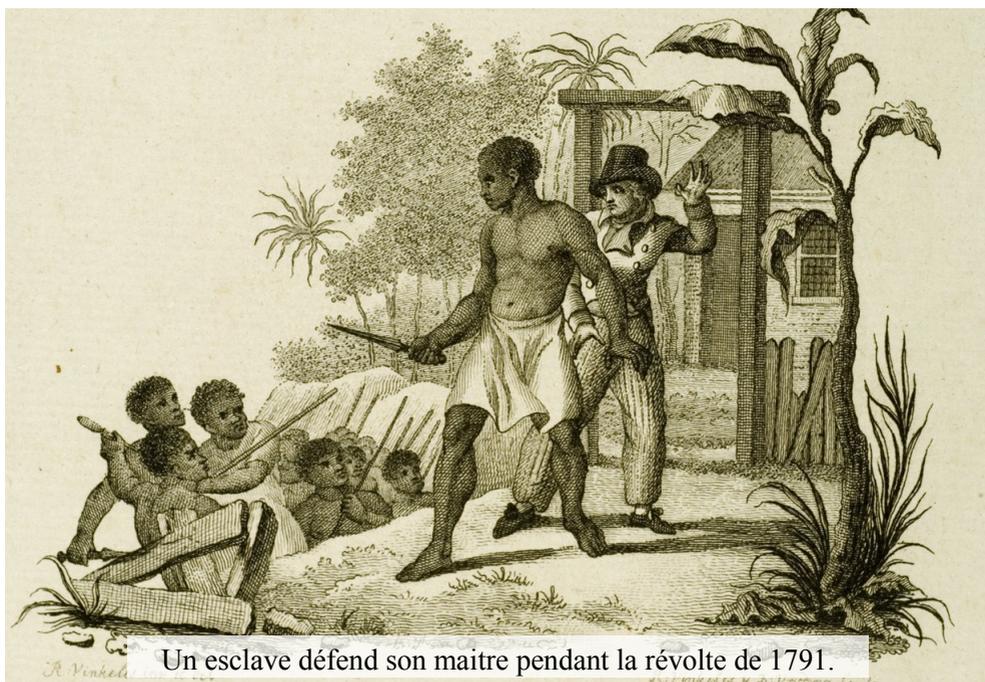
En 1801, il écrit une constitution qui promet l'amnistie à tous les anciens propriétaires blancs qui reviendront sur l'île. Elle fixe toutes les règles du pouvoir : armée, justice, gouvernement... Elle fait de cette partie de l'île un territoire rattaché à la France mais avec des lois particulières, dirigé par un gouverneur.

Toussaint Louverture se proclame gouverneur à vie. Il a les pleins pouvoirs.



Après la Révolution de 1789, de nombreux nobles quittent la France pour l'étranger. Certains se retrouvent sans revenus après avoir mené grand train.

*Lettre du comte de Noé à Toussaint Louverture
(Londres le 6 avril 1799).►*



Un esclave défend son maître pendant la révolte de 1791.

Extraits de la constitution rédigée par Toussaint Louverture :

Art. 1er.- Saint-Domingue dans toute son étendue, et Samana la Tortue, [...]forment le territoire d'une seule colonie, qui fait partie de l'empire français, mais qui est soumise à des lois particulières.

Art. 28.- La Constitution nomme Gouverneur le citoyen Toussaint Louverture, [...], et en considération des importants services que ce général a rendus à la colonie, [...], les rênes lui en sont confiées pendant le reste de sa glorieuse vie.

Art. 3.- Il ne peut exister d'esclaves sur ce territoire, [...]. Tous les hommes y naissent, vivent et meurent libres et Français.

« Ce que je viens d'apprendre, mon cher Toussaint, des services que vous avez rendu au sieur Bayon... me confirme dans l'opinion que j'avais déjà conçue de vous... cela me confirme également que vous n'avez pas oublié ceux auxquels vous avez été attaché pendant tant d'années. Tous ces motifs me font penser avec confiance que vous trouverez le même plaisir à m'être utile du moment que je vous aurai fait connaître la position malheureuse dans laquelle les malheurs de la révolution m'ont réduit... »

L'emprisonnement



Le fort de Joux.

Toussaint Louverture meurt en France en avril 1803.

En métropole, en décembre 1799, Napoléon Bonaparte est nommé Premier consul. Il ne supporte pas de perdre une partie du pouvoir sur Saint-Domingue. Il envoie une armée rétablir l'autorité de la métropole. En mai 1802, Napoléon Bonaparte rétablit

l'esclavage dans les colonies.

Toussaint Louverture est arrêté en juillet, déporté en France et emprisonné au fort de Joux (Doubs). Il y meurt le 7 avril 1803.

Mais, dans la partie ouest de Saint-Domingue, le général Dessalines, réussit à vaincre l'armée française à la tête d'une armée de mulâtres et de noirs.

Le 1^{er} janvier 1804, il proclame l'indépendance de cette partie de l'île qu'il baptise Haïti*. C'est la première République noire du monde.

* Haïti : nom qui vient du créole *Ayiti* qui signifie « terre des hautes montagnes ».



Quand il est arrêté, Toussaint Louverture aurait prononcé cette phrase :

« En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des nègres ; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses ».

La fin de l'esclavage



Frise historique

La demande de l'abolition de l'esclavage apparaît dans une cinquantaine de cahiers de doléances (1789) suite aux prises de position de philosophes comme Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot...

Sonthonax décrète la fin de l'esclavage à Saint-Domingue en août 1793 et c'est en février 1794 que la France abolit l'esclavage sur tout son territoire.

Mécontents, les grands planteurs de la Martinique signent un traité avec les Anglais. Pour récupérer Saint-Domingue et y autoriser de nouveau l'esclavage, Napoléon Bonaparte envoie ses armées combattre les anciens esclaves. À ce moment-là, Toussaint Louverture est fait prisonnier.

L'esclavage est rétabli dans les colonies françaises. Pourtant, Napoléon déclare la Traite des noirs illégale en 1815. La France reconnaît l'indépendance d'Haïti en 1825.

En avril 1848, le gouvernement français de la 2^e République, avec Victor Schœlcher, abolit l'esclavage dans toutes les colonies françaises.

Le 10 mai 2001, la France reconnaît l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.



Après plusieurs voyages à Cuba, Victor Schœlcher, représentant commercial, journaliste puis homme politique, lutte pour l'abolition de l'esclavage. Il fait partie du gouvernement (sous-secrétaire d'État à la Marine et aux colonies) qui signe cette abolition en 1848.

Malgré l'abolition de l'esclavage, il existe encore, dans le monde un esclavage moderne. 200 millions d'enfants sont obligés de travailler. Ils ne peuvent pas aller à l'école, ils n'ont aucune sécurité, ils manquent d'affection. Certains deviennent des enfants soldats. En France, des femmes africaines sont encore employées clandestinement comme « bonnes » sans salaire, sans avoir un horaire défini.





Si tu veux savoir ...

1. Qu'est-ce que la traite des noirs ?	4
2. Tous les esclaves font-ils le même travail ?	6
3. Qu'est-ce qu'un nègre marron ?	8
4. Qu'est-ce qu'une habitation ?	10
5. D'où viennent la plupart des propriétaires d'habitations ?	12
6. Pourquoi les habitants n'ont-ils pas la même couleur ?	14
7. Qu'est-ce qu'un « libre de couleur » ?	16
8. Que se passe-t-il en France métropole en aout 1789 ?	18
9. Quel projet Toussaint L. a-t-il pour Saint-Domingue ?	20
10. Où Toussaint Louverture meurt-il ?	22

Cherche aux
pages ...



Retrouvez la collection BTJ sur Internet :

www.icem-freinet.net/encycoop/

Avec des compléments à cette BTJ n°547.

Mots-clés : colonisation, esclavage, Haïti, Saint-Domingue, Toussaint Louverture...

PARTENAIRE



de la
**Semaine
de la presse**

et des médias dans l'école®

BTJ Bibliothèque de Travail Junior - ICEM Pédagogie Freinet

Publication éditée et diffusée par ICEM Pédagogie Freinet - Mouvement pédagogique agréé par l'Éducation Nationale

Association Loi 1901 déclarée à Grasse (06) le 18 juillet 1951 - SIRET: 782 511 752 0076 - code APE: 8559 A
Secrétariat : 10 chemin de la roche Montigny 44000 NANTES (France) - secrétariat@icem-freinet.org



Directeur de publication : Jean-Charles HUVER

Responsable de la rédaction : Michel COLAS.

Comité de Rédaction : Christian BERTET, Monique BERTET, Michel COLAS, Laurent DESPAUX, Maryvonne GLOAGUEN, Olivier GRÉMION.

Loi N°49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse - Dépôt légal : Octobre 2008.
N°ISSN: 0005 - 3120